

Je soussigné, Nom Prénom :

Responsable légal de :

1. Adhère à l'Union Gymnique d'Aix-les-Bains pour la saison :.....
2. Autorise les responsables à prendre, en cas d'urgence, toutes décisions qui s'avèreraient nécessaires lors des cours, entraînements, stages ou compétitions.
3. S'engage à respecter les modalités suivantes :
Pour les mineurs :
Vérifier la présence d'un responsable dans le gymnase avant de laisser mon enfant.
Récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin du cours.
Pendant les séances, les enfants sont sous la responsabilité pleine et entière des entraîneurs.
Pour tous les adhérents :
Dégager le club de toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte du gymnase.
4. S'engage à respecter la logistique et le règlement intérieur du club.
Pour les compétitions :
Consignes de l'entraîneur
Organisation et mise en place des déplacements
Réservations des dates concernées
Esprit d'équipe et de fair-play en direction des autres concurrents, des juges...
5. Autorise l'Union Gymnique à utiliser mon image ou celle de mon enfant : **OUI** **NON**
Dans le seul but de promouvoir l'association sur les différents supports de communication existants ou à créer.
Je suis informé(e) que l'Union Gymnique s'engage à ne pas utiliser mon image à d'autres fins commerciales ou non.
6. La tenue est libre pour les cours et entraînements mais doit être conforme à la pratique,
BRASSIÈRE INTERDITE
Pour les compétitions, challenges, fêtes... Les participants doivent être en tenue du club.
7. Frais d'inscription :
Toute année commencée est entièrement due, **la cotisation n'est pas remboursable.**
Paiement en espèces ou chèque bancaire à l'ordre de : Union Gymnique Aix-les-Bains
Pass Sport, Pass Région Rhône-Alpes et Carte Okay sont acceptés pour les Frais Pédagogiques
8. Certificat Médical -
9. **Nouvel adhérent mineur** : remplir attestation et questionnaire de santé.
Nouvel adhérent majeur : remplir attestation et questionnaire de santé.
Ancien adhérent : remplir attestation et questionnaire de santé.

Pour tous s'engager à ne pas se rendre à l'entraînement en cas d'apparition de moindre symptôme compatible avec une infection (fièvre, toux, éternuement, mal de gorge, maux de ventre etc ...)
10. La carte d'adhérent vous sera remise dès le règlement de l'inscription et valable de Septembre à Juin de l'année en cours.

Date :

Signature :